

Bonjour,

Nous faisons suite à votre demande d'information dans le cadre d'un porter à connaissance pour la révision du SCOT de l'Agglomération du Beauvaisis. Voici les réponses du Conseil régional de Picardie :

1. Au sujet des lycées voici nos observations :

"La Région Picardie n'a pas de projet à court terme de construction de lycées sur le territoire de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Le foncier libre de construction à ce jour sur les différents sites des établissements doit rester disponible afin de se réserver la possibilité de réaliser des constructions ou extensions ultérieures (ex : une résidence lycéenne de 120 lits a été construite récemment sur le site du lycée JB COROT)."

2. Au sujet du SRCE, voici le lien vers le site internet qui rend compte de l'avancée des travaux en cours :

<http://tvb-picardie.fr/pages/mise-en-oeuvre>

3. Au sujet de la formation, vous aller recevoir concomitamment un lien pour accéder au CPRDF. Pour plus d'informations, nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à vous retourner vers la MEF du Grand Beauvaisis.

4. Au sujet du SRCAE, ci-dessous un lien vers les documents validés :

<http://www.picardie.fr/Signature-du-SRCAE>

Afin de compléter ces informations, nous vous transmettons également :

Le lien vers le SRADDT : <http://www.picardie.fr/-Objectif-Picardie-2030-> (nous avons un CD-Rom avec une version un peu plus récente que nous pouvons vous transmettre par courrier, si vous le souhaitez). Un lien vous sera transmis qui contiendra les **DRA** associées

Le lien vers les documents du SRIT : <http://srit.picardie.fr/html-picardie/documents.html>

Enfin, nous vous confirmons que nous souhaitons être associés à l'élaboration du document.

Cordialement,



Julie Lepié

Direction des relations avec les territoires, de l'aménagement et du logement
Mission Régionale «Pays du Grand Beauvaisis»
chargée de mission

Mission régionale du Grand Beauvaisis- 11 rue du G^o Leclerc-60 000 BEAUVAIS
Tél. 03 44 06 07 46 - Fax 03 4406 07 86 - jlepie@cr-picardie.fr



Pensez environnement : n'imprimez ce message que si nécessaire.